

# LA CHARTE D'UN PARTNERS' ACCOMPLI

## AVANT VOTRE SÉJOUR

Vérifiez que vous disposez de votre certificat médical, de votre décharge de responsabilité et de votre bon de réservation.

Prenez le temps d'étudier le programme pour anticiper le côté pratico-pratique, les équipements à prévoir et vérifiez que le stage, camp ou Master Class vous convienne.

Suivant la destination, rapprochez vous de votre médecin traitant pour connaître les vaccins recommandés.

Anticipez et échangez avec le coach , pour mieux vous connaître et mieux vous préparer au départ.

La Prise de contact est impérative pour les séjours de plus d'une journée. 15 JOURS EN AMONT !

Pendant votre stage limitez votre responsabilité écologique :

restez sur les sentiers indiqués ; ne gaspillez pas l'eau ; limitez vos déchets en laissant les emballages à l'hébergement ; lorsque c'est possible, venez avec un sac poubelle pour vos déchets.

Respectez les animaux : ne leur donnez pas à manger, ne les touchez pas et dérangez les le moins possible..



### *Pendant vos activités*

Si vous ne souhaitez pas participer à une activité prévue, faites appel à un animateur qui vous accompagnera  
Si le niveau ne vous convient pas, parlez en rapidement à votre instructeur pour qu'il adapte certains exercices pour vous. Néanmoins aucun remboursement ne sera fait pour abandon et quel qu'en soit la raison. Chez PARTNERS ' AVENTURE on va au bout sans jamais lâcher sans jamais abandonner.



[WWW.PARTNERSAVENTURE.FR](http://WWW.PARTNERSAVENTURE.FR)